# SM le Roi lance à Safi les travaux d'un projet de production d'un complément alimentaire pour le bétail

**Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-11-2008 11:28:44

**SM le Roi Mohammed VI a procédé, mardi à Safi, au lancement des travaux d'un projet de production d'un complément alimentaire pour le bétail jusque là importé, et qui nécessite un coût de 225 millions de dhs (MDH).**

A cette occasion, des explications ont été fournies au Souverain sur ce projet dont la capacité de production est de 300.000 tonnes/an, visant à couvrir les besoins du marché marocain (10 pc), à contribuer à la stratégie "Maroc Vert" en mettant à la disposition des éleveurs marocains un produit de bonne qualité nutritionnelle à un prix fortement compétitif et à diversifier le porte-feuille produits de l'Office chérifien des phosphates (OCP) pour minimiser le risque marché.

En plus de la couverture du marché national, cet aliment de bétail sera destiné à l'exportation ( 90 pc), notamment vers le Brésil, les Etats Unis et l'Europe du sud.

Ce nouveau produit OCP, fait de phosphore et de calcium, deux éléments essentiels pour la croissance du bétail et le renforcement de sa vulnérabilité face aux maladies, est très prisé au niveau mondial.

Par la même occasion, le Souverain a suivi des explications sur deux nouvelles unités de production d'acide sulfurique, d'un coût de 1,65 milliard de dhs, qui viendront remplacer 5 anciennes unités beaucoup moins performantes et totalement amorties.

D'une capacité de 3410 tonnes/jour chacune, ces deux unités démarreront leurs activités à l'horizon 2011 et utiliseront un procédé à double absorption et récupération de la chaleur, permettant de dégager de la vapeur transformée par une nouvelle centrale thermique en énergie propre, d'un coût de 630 MDH pour une puissance installée de 32 MW d'électricité.

Le volume d'énergie produite couvrira l'ensemble des besoins de la plate-forme chimique de Safi et servira en partie à alimenter une nouvelle unité de dessalement d'eau de mer qui nécessite une enveloppe de 650 MDH.

Avec une capacité de dessalement de 26 millions m3/an, la production annuelle permettra d'économiser quelque 12 millions de m3/an des eaux de surface consommées actuellement au site chimique de Safi, une stratégie innovante qui renforce l'engament du Groupe OCP en faveur du programme national de protection des eaux brutes des nappes phréatiques et des barrages.

Pour rendre Safi plus propre et plus verte, le Groupe OCP met en oeuvre une nouvelle configuration industrielle de ses activités, qui élimine toute forme de rejet à Safi. D'abord les rejets de gypse, qui se font actuellement en mer, seront stockés sur le site.

D'un coût d'1 milliard de dhs, le projet contribuera également à l'économie d'eau, un objectif tracé par le groupe.

Ce projet industriel intégré, éligible au protocole de Kyoto, renforce l'engagement du groupe OCP sur la voie d'une production verte, une responsabilité environnementale s'exprimant aussi bien au sein qu'en dehors de son site chimique de Safi. La priorité est donnée à la préservation des équilibres écologiques de la région et la sécurité de ses habitants.

Ainsi, de nouveaux projets respectant les normes environnementales mondiales les plus strictes et utilisant les solutions technologiques les plus avancées, visent à rendre la ville plus propre et plus verte en réduisant de manière drastique toutes les formes de pollution occasionnée à Safi.

Le Groupe OCP a arrêté, depuis début 2007, le transport de l'ammoniaque via une conduite traversant la ville depuis le port de Safi jusqu'à ses usines chimiques. Il y a suspendu ainsi toute production d'engrais azotés en attendant de construire une infrastructure de chargement et de déchargement des intrants, à proximité immédiate du site.

Ces travaux permettront surtout d'arrêter la dégradation de la falaise Jorf Ammouni et de conforter la côte en face du complexe.

Ils auront par ailleurs de multiples avantages pour la ville, notamment l'abandon de l'acheminement des matières premières et des produits finis à travers la ville vers le port, permettant ainsi de libérer d'importantes capacités de trafic et d'éradiquer la pollution des poussières occasionnée par la manutention du souffre et des phosphates, le tout pour arrêter l'érosion de la côte de la ville.

Dès 2012, les phosphates arriveront par pipe de Youssoufia directement dans les unités. La pollution de poussière sera donc totalement éradiquée et l'arrêt de la laverie de phosphate qui s'ensuivra impliquera une économie d'eau supplémentaire.

Par ailleurs, le Groupe OCP engage d'ici 2012 une enveloppe globale de près de 6,2 milliards dhs pour mettre en £uvre un ensemble de projets industriels chimiques et de développement durable afin de diversifier ses produits phosphatés et de préserver l'environnement de la ville.

Par la même occasion, SM le Roi a décoré des cadres et ouvriers de l'OCP.

Ainsi le Souverain a décoré du Wissam de mérite national de l'ordre d'officier MM. Daoud Bougazzoul, directeur d'exploitation des complexes chimiques à l'OCP et Ahmed Bounejma, ingénieur à l'OCP et du Wissam de mérite national de l'ordre de chevalier, Mme Rajae Bouanani, secrétaire à l'OCP et MM.
Miloudi El Hour, cadre administratif et Hamid El Bari et Mohamed Douik, cadres mécaniciens à l'OCP.

Le Souverain a également décoré du Wissam de mérite national de première catégorie M. Hajjoub Souimto et Mustapha Sat, ouvriers à l'OCP.

A son arrivée, SM le Roi a passé en revue un détachement de la Garde Royale qui rendait les

honneurs avant d'être salué Mme Amina Benkhadra, ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement et MM. Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Ahmed Réda Chami, ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, Larbi Sabbari Hassani, Wali de la région Doukkala-Abda et Gouverneur de la Province de Safi, Mustapha Terrab, PDG du Groupe OCP, les présidents des conseils provincial et municipal et Safi, des cadres de l'OCP, les représentants des autorités locales et par d'autres personnalités.

MAP